



TRANSPORT AÉRIEN DE MARCHANDISES DANGEREUSES COURS VISIO BASE EXPÉDITEUR – RECYCLAGE (hors classe 7) IATA 64

1. OBJECTIFS DU STAGE :

Avoir les compétences pour préparer une expédition de marchandises dangereuses et établir la déclaration par voie aérienne de manière autonome.

Répondre à l'obligation de formation du chapitre 1.4 des instructions techniques de l'OACI et du chapitre 1.5 de la réglementation IATA DGR concernant une partie du programme de formation.

Note : Il appartiendra à l'entreprise de s'assurer que le personnel dispose de l'ensemble des compétences nécessaires et les maintiennent dans le temps.

2. PUBLIC CONCERNE :

Personnel des entreprises chargé de conditionner et/ou d'expédier des marchandises classées.

3. PRÉREQUIS :

Fin de scolarité obligatoire.

Maîtrise de la langue française.

Détenteurs d'un certificat de formation de base ou de recyclage de moins de 2 ans.

Utilisateur régulier de la réglementation.

Disposer d'une connexion internet haut débit et d'un PC avec écran de taille suffisante (l'écran du smartphone ne pourra pas convenir).

4. CONTENU DE LA FORMATION :

La formation est séquentielle en 8 thèmes principaux dont les compétences principales à obtenir sont précisés selon un niveau allant de 1 à 3. Ce niveau est celui estimé par Form-Edit comme nécessaire à une majorité du personnel ayant la charge de réaliser un conditionnement et/ou une expédition de marchandise dangereuse.

SYMBOLES	EXPLICATIONS DES NIVEAUX
/	Il n'apparaît pas nécessaire d'affecter un niveau à ce sujet
1	Le stagiaire a été uniquement sensibilisé au sujet
2	Le stagiaire a été formé au sujet. Il est opérationnel sur ce sujet, de manière autonome sur des tâches régulières mais pas sur des tâches occasionnelles.
3	Le stagiaire a été formé au sujet. Il est opérationnel sur ce sujet, de manière autonome, sur des tâches récurrentes ou occasionnelles.

THEME 1 : GENERALITES

	NIVEAU DELIVRE
Identifier les règlements applicables au transport aérien	/
Identifier les responsabilités de l'expéditeur	/
Être informé du principe de formation selon le CBT	/
Être informé du principe de sûreté des marchandises dangereuses	/



FORM-EDIT

THEME 2 : RESTRICTIONS / LIMITATIONS

	NIVEAU DELIVRE
Identifier les marchandises dangereuses interdites au transport	/
Être informé des contraintes spécifiques (bagages des passagers, poste aérienne),	/
Être informé de l'existence de régime dérogatoire (QL et QE),	1
Savoir lire et appliquer les divergences d'état et d'exploitant applicables à l'expédition	3

THEME 3 : CLASSIFICATION

	NIVEAU DELIVRE
Identifier les classes de danger	1
Identifier les groupes d'emballages	1

THEME 4 : IDENTIFICATION

	NIVEAU DELIVRE
Savoir utiliser le tableau des marchandises dangereuses	3
Savoir identifier et appliquer une disposition spéciale	3

THEME 5 : CONSTRUCTION DES EMBALLAGES

	NIVEAU DELIVRE
Savoir identifier un emballage homologué	3
Être informé du processus d'homologation d'un emballage	3
Savoir lire et comprendre un marquage d'homologation	3
Savoir lire et comprendre un certificat d'agrément	3
Être informé de l'existence des autres types de conditionnement	1

THEME 6 : UTILISATION DES EMBALLAGES

	NIVEAU DELIVRE
Savoir choisir et lire une instruction d'emballage	3
Savoir conditionner une marchandise dangereuse selon une instruction d'emballage	3
Être informé des spécificités de l'emballage en commun	1
Savoir réaliser un suremballage de colis	3

THEME 7A : MARQUAGE / ETIQUETAGE

	NIVEAU DELIVRE
Savoir marquer et étiqueter un colis	3

THEME 8A : DOCUMENTATION

	NIVEAU DELIVRE
Savoir rédiger une déclaration de l'expéditeur pour un envoi de colis	3
Être informé sur la rédaction d'une lettre de transport aérien	1

THEME 7B : MARQUAGE / ETIQUETAGE

	NIVEAU DELIVRE
Savoir marquer et étiqueter un suremballage	3

THEME 8B : DOCUMENTATION

	NIVEAU DELIVRE
Savoir rédiger une déclaration de l'expéditeur pour un envoi de suremballages	3



FORM-EDIT

Ce programme ne prévoit pas les expéditions de marchandises dangereuses sous le régime des quantités limitées et des quantités exceptées, les expéditions de piles et batteries au lithium, les expéditions de marchandises dangereuses emballées en commun, les expéditions de matières radioactives et les expéditions sous ID 8000. Des options supplémentaires sont à prévoir au besoin.

SESSION EN AUTONOMIE

- EXAMEN FINAL D'ACCREDITATION

Renouvellement d'un diplôme IATA de formation de l'expéditeur pour toutes marchandises dangereuses sauf les matières radioactives.

Enregistrement auprès du IATA. Maintenance de l'accréditation

5. MOYENS PEDAGOGIQUES :

Un support de cours, un livret d'exercice et son corrigé et un guide rédigé par Form-Edit sont envoyés à chacun des stagiaires. L'ouvrage IATA en vigueur est mis à la disposition du stagiaire pendant toute la durée de la formation. Le formateur a recours à l'application TEAMS pour animer la session en visio autant pour la partie théorique, que la partie pratique (exercices).

6. MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI :

Un plan d'évaluation du stagiaire a été conçu pour évaluer les compétences obtenues durant la formation et en fin de session.

Des exercices sont prévus pour chaque thème, certains exercices pouvant regrouper plusieurs thèmes. Une auto-évaluation du stagiaire sera effectuée avant et après la correction de ces exercices.

Un examen final est également prévu pour valider l'acquis de ces compétences.

L'ensemble de ces éléments est repris dans le plan d'évaluation, complété également par l'avis du formateur sur les connaissances, les compétences et l'attitude du stagiaire durant la formation.

L'accréditation sera délivrée en fonction de ce plan d'évaluation.

Un formulaire d'appréciation de stage est également intégré au plan d'évaluation.

Une feuille d'émargement atteste de la présence du stagiaire durant l'ensemble de la session.

En cas d'échec, des modalités sont prévues pour permettre au stagiaire de repasser un examen ou de refaire un programme complet de formation.

En cas de réussite, le stagiaire sera enregistré auprès du IATA et un certificat d'accréditation sera émis.

Maintenance de l'accréditation soumise à recyclage tous les 24 mois maximum.

FORM-EDIT n'engage pas sa responsabilité sur les compétences réelles du stagiaire à la suite de cette session, même après délivrance du certificat.



FORM-EDIT

7. ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION :

Formateurs agréés.

Form-Edit est une école enregistrée sous le n° 11 75 28927 75

8. LA DUREE DE LA FORMATION :

La formation a une durée de 10.5 heures répartie en 3 sessions de cours théoriques et exercices.

L'examen de fin de stage n'est pas compris dans ces heures. Il est effectué par le candidat à la suite de la session dans les 5 jours ouvrés suivant l'issue de la dernière matinée.